



**HAL**  
open science

## Nouveaux objets éditoriaux. Le site d'édition des dossiers documentaires de Bouvard et Pécuchet (Flaubert)

Stéphanie Dord-Crouslé, Emmanuelle Morlock-Gerstenkorn, Raphaël Tournoy

### ► To cite this version:

Stéphanie Dord-Crouslé, Emmanuelle Morlock-Gerstenkorn, Raphaël Tournoy. Nouveaux objets éditoriaux. Le site d'édition des dossiers documentaires de Bouvard et Pécuchet (Flaubert). *Les Cahiers du numérique*, 2012, 7 (3-4), pp.123-145. 10.3166/LCN.7.3-4.123-145 . halshs-00736015

**HAL Id: halshs-00736015**

**<https://shs.hal.science/halshs-00736015>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License

## NOUVEAUX OBJETS ÉDITORIAUX

Le site d'édition des dossiers documentaires de Bouvard et Pécuchet (Flaubert)  
Stéphanie Dord-Crouslé, Emmanuelle Morlock-Gerstenkorn et Raphaël Tournoy

Lavoisier | « Les Cahiers du numérique »

2011/3 Vol. 7 | pages 123 à 145

ISSN 1622-1494

ISBN 9782746239777

Article disponible en ligne à l'adresse :

-----  
<https://www.cairn.info/revue-les-cahiers-du-numerique-2011-3-page-123.htm>  
-----

Distribution électronique Cairn.info pour Lavoisier.

© Lavoisier. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

# NOUVEAUX OBJETS ÉDITORIAUX

## *Le site d'édition des dossiers documentaires de Bouvard et Pécuchet (Flaubert)*

STÉPHANIE DORD-CROUSLÉ

EMMANUELLE MORLOCK-GERSTENKORN

RAPHAËL TOURNOY

Le projet d'édition électronique des dossiers documentaires de *Bouvard et Pécuchet* s'est fixé un double objectif : d'une part, donner accès à des documents nombreux et complexes (2 500 pages) et, d'autre part, rendre cet imposant corpus (3 500 images) manipulable afin de pouvoir produire des reconstitutions conjecturales du second volume d'un roman que la mort brutale de Flaubert a laissé inachevé. À cette fin, six types d'objets éditoriaux ont été créés (corpus, pages, fragments, textes, citations, agencements) qui contribuent à renouveler l'hypertexte littéraire et proposent au lecteur une expérience originale d'appréhension de l'œuvre – au plus près du fonctionnement et du choix de ses structures internes.

Lors de son lancement, le projet BOUVARD<sup>1</sup> avait deux objectifs bien définis, distincts quoique liés : d'une part, éditer en ligne un ensemble patrimonial vaste mais clairement circonscrit et, d'autre part, rendre possible – à partir de la réalisation précédente – l'édition à la demande de reconstitutions conjecturales d'une œuvre jamais achevée du fait de la mort de son auteur : le second volume du dernier roman de Flaubert, *Bouvard et Pécuchet* (1881). Mais au fur et à mesure des avancées du projet, ces deux objets éditoriaux primitifs se sont démultipliés, non seulement en raison de la complexité des processus à prendre en compte, mais aussi parce que les étapes que requièrent leur décomposition et leur recombinaison se sont révélées constituer des objets éditoriaux à part entière, scientifiquement légitimes, utiles, voire nécessaires à la compréhension des mécanismes et des logiques à l'œuvre dans ce corpus si particulier.

Les différents objets mis au jour sont en relation les uns avec les autres à divers niveaux et tissent un réseau hypertextuel dense dont la spécificité est que l'une des dimensions éditoriales est laissée à l'initiative du lecteur/visiteur du site d'édition. Si l'hypertexte littéraire<sup>2</sup> permet habituellement d'enrichir un texte par l'adjonction de documents qui l'illustrent, l'expliquent (notes, commentaires, bibliographies) ou le mettent en relation avec d'autres textes (de la même époque, du même genre ou du même auteur) voire avec d'autres versions de ce même texte (variantes, étapes génétiques...), il se voit ici renouvelé en ce que c'est l'édition du texte lui-même qui se trouve être le résultat d'un processus de configuration hypertextuelle dont le lecteur est invité à se saisir. Grâce aux liens qu'il active, le visiteur est amené à choisir – parmi la multitude de possibilités qui lui sont offertes – la forme qu'il va donner à l'œuvre ; il se voit donc investi d'un rôle d'éditeur, avec ce que cela implique comme

---

1. On ne donne ici qu'un aperçu de ce projet financé par l'Agence nationale de la recherche (AAP Corpus 2007). Pour plus de précisions sur le travail encore en cours, on se reportera au site d'édition (<http://dossiers-flaubert.ish-lyon.cnrs.fr/>), à la production scientifique liée au projet rassemblée dans une collection dédiée sur HAL-SHS (<http://halshs.archives-ouvertes.fr/ANR-07-CORP-009>) et à un recueil collectif paru récemment (Dord-Crouslé *et al.*, 2010). Les actes du colloque de clôture du projet (colloque qui s'est tenu à l'ENS de Lyon en mars 2012 : « *Bouvard et Pécuchet* : les "seconds volumes" possibles – Documentation, circulations, édition ») paraîtront en 2013 dans la *Revue Flaubert* en ligne.

2. Voir Lebrave (2005).

effort et comme engagement au service de l'appréhension de l'œuvre. Le site d'édition n'est plus seulement un outil de lecture et de diffusion, il devient outil de composition et de structuration de l'œuvre elle-même (Dord-Crouslé *et al.*, 2011a).

### Le projet de Flaubert

Avant de décrire les différents objets éditoriaux produits par le projet BOUVARD, commençons par présenter rapidement le dessein de Flaubert<sup>3</sup>. Bien qu'il y ait songé depuis les années 1850, l'écrivain ne commence à préparer *Bouvard et Pécuchet* qu'en 1872. Il prévoit alors un roman en deux volumes : les dix premiers chapitres (qui forment le premier volume) racontent l'histoire de deux copistes qui quittent Paris pour la Normandie où ils vont successivement s'intéresser à toutes les branches des savoirs (de l'agriculture à la pédagogie en passant par la médecine et la religion), alternant lectures théoriques et mises en pratique, toutes se révélant finalement aussi décevantes les unes que les autres. Aussi le second volume devait-il montrer le retour des deux personnages à leur activité première de copistes, mais une activité s'appliquant dorénavant aux très nombreux ouvrages consultés lors de leurs multiples expériences. Le onzième chapitre, parfois désigné sous le nom de « Sottisier », devait donner à lire cette « copie » de Bouvard et Pécuchet, essentiellement composée, outre quelques « attaches » narratives, de citations bêtes ou contradictoires, classées par rubriques (« Beautés de la religion », « Style rococo » ou « Idées scientifiques »). Enfin, le douzième et ultime chapitre devait proposer une très rapide conclusion (« en trois ou quatre pages »).

Cependant, le 8 mai 1880, la mort a emporté Flaubert alors qu'il écrivait l'avant-dernière scène du chapitre X. Le manuscrit rédigé s'interrompt donc à cet endroit précis. Mais le romancier avait commencé à préparer son second volume en parallèle avec la rédaction du premier : les notes de lecture prises sur les centaines d'ouvrages qu'il a dépouillés sont orientées pour les unes vers la fiction des dix premiers chapitres, et pour les autres vers le Sottisier du onzième (ces dernières se distinguent grâce à la présence de mentions du type : « pour la Copie » ou « à copier » et/ou l'indication de la catégorie dans laquelle la citation devait être

---

3. Pour plus de précisions, voir Dord-Crouslé, 2000.

classée). Outre ce travail initial de documentation mené simultanément sur les deux fronts, Flaubert avait aussi commencé à compiler sur des pages préparant la rédaction du second volume des citations tirées d'ouvrages différents mais appartenant aux mêmes catégories. Néanmoins, ce travail était loin d'être achevé lorsque le romancier s'est brutalement éteint : de nombreux passages pris en notes devaient encore être recopiés et les annotations que l'écrivain a portées sur les pages préparées, indiquant le lieu probable du classement, sont souvent plurielles et obligent à conserver aux fragments textuels une mobilité qui est nécessairement défective par la fixité d'une édition imprimée<sup>4</sup>.

Le défi que représente le projet BOUVARD est de permettre la création et la visualisation par les internautes de reconstitutions conjecturales du second volume produites à partir d'agencements de fragments textuels issus de l'édition intégrale du corpus des dossiers documentaires de *Bouvard et Pécuchet*. Pour réaliser cet objectif, les transcriptions doivent identifier et délimiter explicitement chaque fragment textuel, et intégrer la description des catégories sémantiques et textuelles qui fourniront autant de critères différents pour la sélection et, ensuite, l'organisation des reconstitutions. Cela est rendu possible grâce à l'utilisation d'un format-pivot pour l'édition : le standard de description et d'encodage XML/TEI<sup>5</sup>.

### 1. Le corpus des dossiers documentaires de *Bouvard et Pécuchet*

Le premier objet numérique produit par le projet BOUVARD est l'édition intégrale d'un corpus de documents divers, manuscrits et/ou

---

4. En dépit des limites inhérentes au support papier existent d'intéressantes éditions imprimées du second volume de *Bouvard et Pécuchet* (Flaubert, 1966, 1972, 1981 et 2004).

5. La transcription TEI d'un texte résulte d'une opération de balisage (ou codage) de l'information qui vise à expliciter ses principales caractéristiques textuelles et matérielles (selon le point de vue du transcripateur) de façon à en faciliter le traitement par des programmes informatiques, ainsi que l'échange. Elle reflète, en outre, la structure logique interne du texte qu'elle représente, selon un modèle d'organisation hiérarchique d'objets de contenus. Voir Schreibman *et al.*, 2004 (chap. 17 : « Text Encoding » ; <http://www.digitalhumanities.org/companion/view?docId=blackwell/9781405103213/9781405103213.xml&doc.view=print&chunk.id=ss1-3-5&toc.depth=1&toc.id=0>) et <http://www.tei-c.org/>.

imprimés, d'une taille relativement importante puisqu'il comporte près de 2 500 pages. Il s'agit d'un ensemble patrimonial cohérent (la totalité des cotes g226, 227 et 228 de la bibliothèque municipale de Rouen), clairement structuré physiquement (un recueil pour chacune des cotes g227 et g228 ; huit volumes pour la cote g226), issu d'un don effectué en 1914 par la nièce de l'écrivain (Nobécourt-Mutarelli, 2003) et connu pour être destiné à un projet unique bien défini (d'une part, huit « recueils de documents divers rassemblés par Flaubert pour la préparation de *Bouvard et Pécuchet* », pour la cote g226, et d'autre part, deux volumes concernant le *Dictionnaire des idées reçues* pour les cotes g227 et g228). Pour l'essentiel, l'édition de cet ensemble patrimonial est d'ores-et-déjà consultable en ligne sur le site du projet sous deux modes :

- selon les sections thématiques définies par le catalogue de l'institution de conservation (par exemple : « Agriculture – jardinage – Économie domestique » pour les folios 1 à 71 du premier volume de la cote g226) ;
- ou directement par la cote exacte du document recherché (par exemple : le folio 1 recto du premier volume de la cote g226<sup>6</sup>).

Précisons cependant que s'il s'agit bien là de l'édition intégrale de l'ensemble connu sous le nom des dossiers documentaires de *Bouvard et Pécuchet* ou « dossiers de Rouen », cette dénomination est partiellement trompeuse. Nombre de ces pages n'ont aucun rapport avec le dernier roman de Flaubert : on y trouve des scénarios de théâtre (sans destination connue), les *Mémoires de Madame Ludovica* utilisées pour la rédaction de *Madame Bovary* ou bien encore des notes de lecture portant sur des domaines que Bouvard et Pécuchet n'expérimentent jamais, comme la peinture. À l'inverse, tous les dossiers documentaires constitués par Flaubert pour la rédaction de son dernier roman ne sont pas actuellement conservés à la bibliothèque municipale de Rouen : plusieurs ont été vendus à la mort de la nièce de l'écrivain et sont aujourd'hui enfouis dans des collections privées, localisées ou non (Dord-Crouslé, 2005).

Ce trop-plein et ces manques soulignent que, comme il l'avait annoncé, le projet BOUVARD a résolument respecté et donné la priorité à la cohérence patrimoniale de l'objet visé. Par la suite, en revanche, c'est la cohérence intellectuelle qui sera privilégiée : on va dorénavant chercher à compléter les dossiers conservés à Rouen par ceux qui ont été dispersés.

---

6. Voir [http://dossiers-flaubert.ish-lyon.cnrs.fr/cote-g226\\_1\\_f\\_001\\_r\\_\\_\\_\\_\\_](http://dossiers-flaubert.ish-lyon.cnrs.fr/cote-g226_1_f_001_r_____)

Cette extension visera à enrichir l'édition du corpus des dossiers documentaires de *Bouvard et Pécuchet*, mais aussi mécaniquement – à l'autre bout de la chaîne – celle(s) du second volume du roman<sup>7</sup>.

## 2. Les pages

L'unité constitutive du corpus des dossiers documentaires de *Bouvard et Pécuchet* est la page ; c'est là notre second objet éditorial. Chaque feuillet est constitué de deux pages, un recto et un verso – qui peuvent parfois être vierges<sup>8</sup>. La taille de ces documents est très variable : cela va des pages arrachées à de petits carnets de notes jusqu'aux imposantes feuilles de journaux complets qui ont dû être repliées pour pouvoir être insérées dans les recueils. Constituent aussi des pages les découpures de papier (ou *béquets*) que Flaubert a collées par leur bord gauche dans la marge de certaines feuilles et qui se trouvent donc en situation de chevaucher d'autres zones de texte. Chacune de ces pages existe sur le site d'édition sous la forme d'une image (le corpus en compte 3 500), mise en relation avec sa transcription.

Cette dernière est disponible sous quatre formats qui sont chacun accessibles indépendamment grâce à une URL dédiée :

– la transcription ultradiplomatique (figure 1) se présente sous la forme d'un fichier PDF généré à partir d'un logiciel de traitement de texte. Cette transcription reprend toutes les spécificités de la graphie du scripteur, qu'il s'agisse des mises en forme (comme les caractères barrés et soulignés) ou du contenu textuel (sont conservés aussi bien les abréviations que les lapsus, les répétitions ou les fautes d'orthographe). En outre, le transcripateur fait au mieux pour respecter la disposition des différents éléments textuels sur la page ; il reproduit les traits de liaison et les marques de sélection. On

---

7. Une première extension est en cours de réalisation vers les pages de notes de lecture classées dans les volumes de brouillons du roman (il s'agit des neuf volumes de la cote g225 de la bibliothèque municipale de Rouen). L'édition en ligne de ce corpus est actuellement préparée sous la direction d'Yvan Leclerc (Université de Rouen) et Danielle Girard. Voir [http://flaubert.univ-rouen.fr/ressources/bp\\_projet.php](http://flaubert.univ-rouen.fr/ressources/bp_projet.php).

8. Pour des raisons d'économie et d'ergonomie, les images des versos vierges ont été exclues du corpus.

peut dire de cette transcription qu'elle « mime » la page du manuscrit au plus près ;

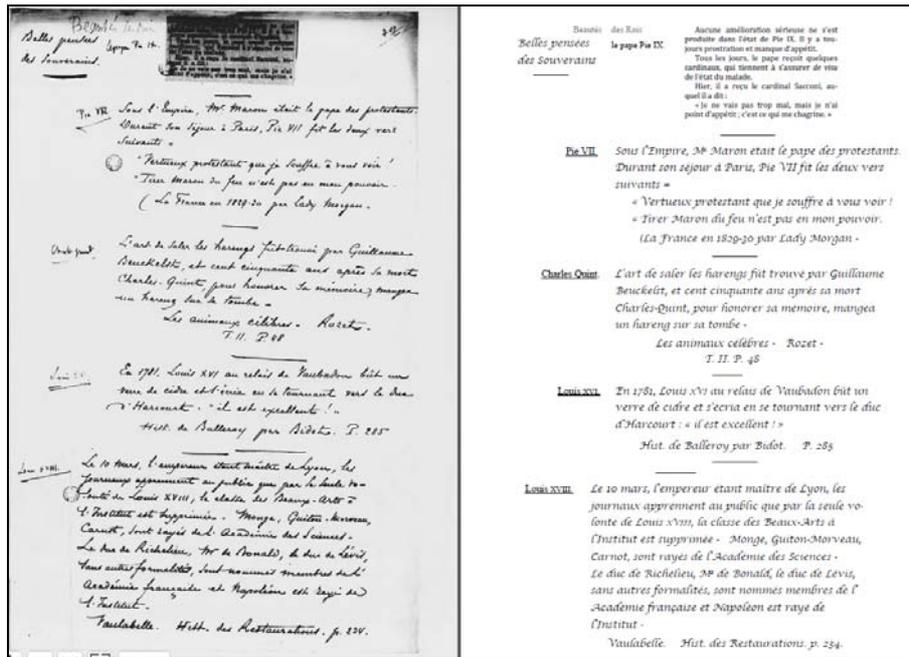


Figure 1. Exemple de transcription ultradiplomatique  
(g226, vol. 1, f<sup>o</sup> 217 recto)

– les trois autres types de transcription s’affichent au format HTML et sont générés directement à partir des fichiers XML/TEI. La transcription diplomatique (figure 2) conserve tous les traitements textuels décrits pour la version ultradiplomatique. En revanche, elle homogénéise et rationalise une partie des dimensions topographiques et graphiques : par exemple, les ajouts interlinéaires ne sont plus positionnés là où ils se trouvent sur le manuscrit ; ils sont intégrés dans la phrase, à leur point d’insertion logique, en caractères plus petits ; et la présence sur la page d’un fragment imprimé est matérialisée par l’adjonction d’un fond de couleur grise ;

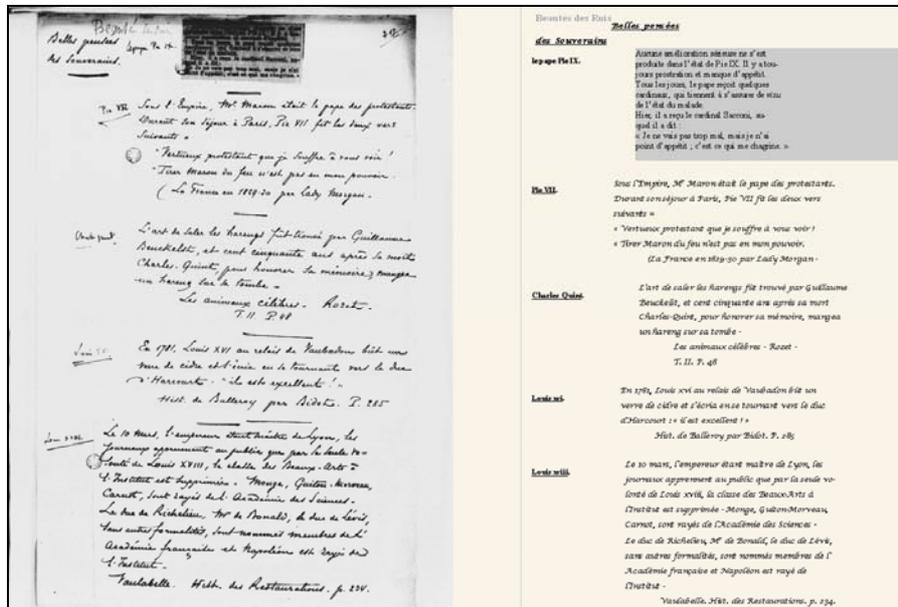


Figure 2. Exemple de transcription diplomatique (g226, vol. 1, f° 217 recto)

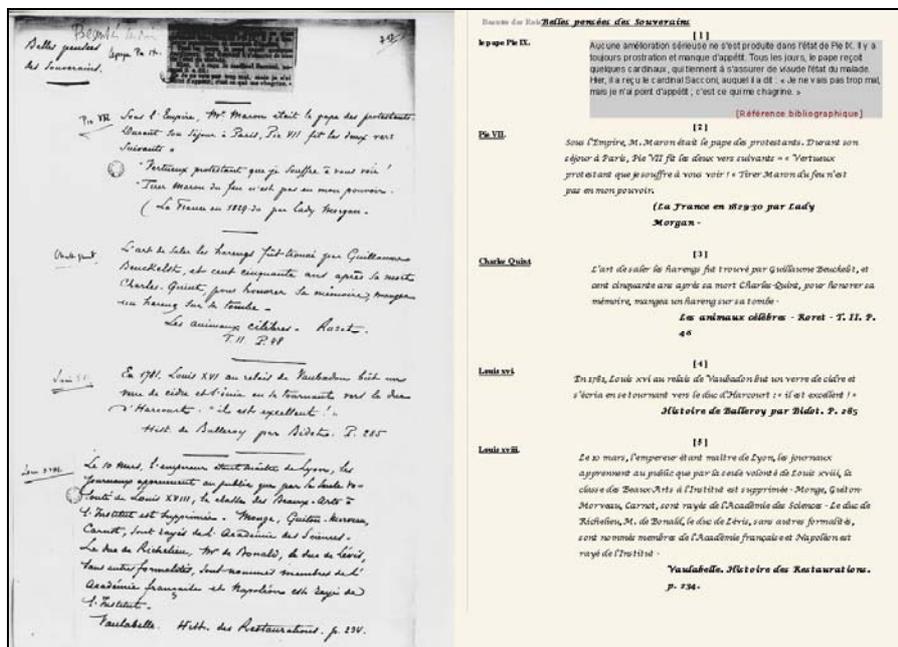


Figure 3. Exemple de transcription normalisée (g226, vol. 1, f° 217 recto)

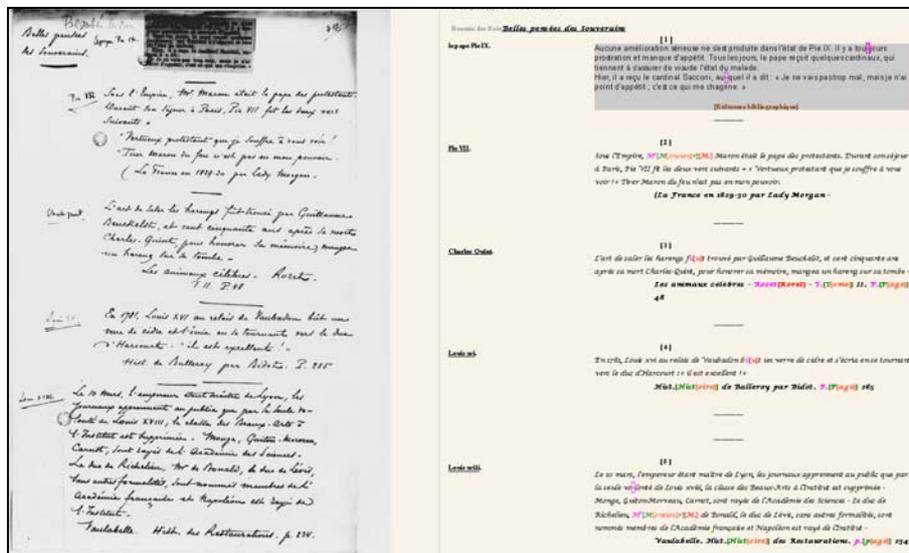


Figure 4. Exemple de transcription enrichie (g226, vol. 1, f° 217 recto)

– la transcription normalisée (figure 3) achève d’homogénéiser le rendu topographique des pages en déterminant et en ne conservant que quelques espaces signifiants. Mais surtout, elle propose un texte lisible par tous, débarrassé des particularités et des graphies déviantes propres à chaque scripteur : les fautes d’orthographe sont corrigées, les abréviations sont complétées, les majuscules et la ponctuation sont rétablies. C’est à ce niveau qu’est accessible l’annotation critique du texte ;

– enfin, la transcription enrichie (figure 4) permet de faire le lien entre les versions diplomatique et normalisée. Plutôt que de surcharger la version normalisée de signes diacritiques matérialisant les corrections opérées par l’éditeur, il a semblé plus intéressant de produire un texte normalisé aussi « propre » et lisible que possible et de présenter, par l’intermédiaire d’une visualisation dédiée, ce qui est, en fait, l’équivalent des « variantes » de l’apparat d’une édition critique imprimée. Grâce à l’utilisation de couleurs et de différents signes diacritiques, cette transcription enrichie met en exergue tous les traits encodés dans le fichier TEI – sans qu’il soit pour autant nécessaire d’ouvrir ce fichier qui n’est pas d’un abord aisé pour les non-spécialistes. Par exemple, apparaissent clairement dans la transcription enrichie les lapsus et leurs corrections qui sont parfois difficilement

délectables en lecture cursive tant dans les transcriptions ultradiplomatique et diplomatique que dans la version normalisée.

Aux pages sont associées de nombreuses métadonnées parmi lesquelles sont à signaler les métadonnées de classement ; sont en effet proposés pour chaque page :

– un classement *typologique* (en fonction des différents types de pages qui existent dans le corpus : notes de lecture, pages préparées pour le second volume, documentation brute imprimée, etc.) ;

– un classement *chronologique* (selon la datation plus ou moins précise qui peut être affectée à chaque page en fonction d'informations internes, comme les filiations génétiques, ou externes, comme la date d'emprunt d'un ouvrage consignée dans le registre d'une bibliothèque ou la mention, dans une lettre, de la période à laquelle une lecture a été faite par le romancier) ;

– et un classement *par scripteur* (Flaubert est évidemment le plus largement représenté, mais bien d'autres personnes lui ont apporté leur aide et ont laissé des traces manuscrites dans les dossiers de Rouen, au premier rang desquelles son ami Edmond Laporte, mais aussi son « disciple » Guy de Maupassant).

Ces classements permettent de proposer trois autres points d'accès au corpus, qui s'ajoutent à celui que fournit, par défaut, le classement patrimonial. On peut ainsi consulter les pages du corpus en fonction de leur appartenance typologique, de leur datation et de leur(s) scripteur(s).

### 3. Les textes

Dans les recueils conservés à Rouen, les pages qui se suivent matériellement constituent des ensembles de taille et de nature diverses dont le spécialiste, à la lecture, est seul en mesure de définir les limites et de valider ou rectifier l'ordonnancement selon la perspective logique ou chronologique choisie. Regroupées dans l'un de ces ordres validés scientifiquement, ces pages forment alors des textes qui appartiennent à des catégories typologiques homogènes. Les plus faciles à décrire sont les textes relevant de la catégorie des notes de lecture. En effet, une grande partie des documents recueillis dans les dossiers documentaires de *Bouvard et Pécuchet* sont des pages de notes que Flaubert a prises à la lecture des ouvrages qu'il a compulsés en vue de la rédaction de son roman (« plus de 1 500 »

indique-t-il dans sa correspondance). La plupart de ces prises de notes s'étendent sur plus d'un feuillet, et pour les ouvrages les plus imposants et/ou les plus abondamment annotés par l'écrivain, sur plusieurs dizaines de pages (par exemple, 38 pour les 60 volumes du *Dictionnaire des sciences médicales* édité chez Panckoucke).

Il est donc intéressant de pouvoir mobiliser d'un seul geste toutes les pages concernant un même ouvrage. C'est ce que permettent les objets éditoriaux originaux appelés « textes » : chacun d'entre eux, que ce soit en version diplomatique ou en version normalisée, présente l'agrégation – au sein d'une page HTML – du contenu de l'ensemble des feuillets concernés (figure 5) ; il est doté d'une URL spécifique et est accessible à partir d'une page sommaire permettant de lister l'ensemble des textes du corpus selon plusieurs ordres. Pour les notes de lecture, les textes seront proposés :

1- selon le classement patrimonial (le premier d'entre eux est donc constitué par les notes de lecture portant sur le *Traité des liqueurs et de la distillation des alcools, ou le Liquoriste et le distillateur modernes...* par Pierre Duplais, publié en 1855, dont les notes se trouvent sur les folios 3 recto, 3 verso et 4 recto du premier volume de la cote g226. Voir <http://dossiers-flaubert.ish-lyon.cnrs.fr/texte.php?id=15&mode=diplomatic>) ;

2- selon l'ordre alphabétique des titres d'ouvrages ;

3- selon l'ordre alphabétique des auteurs des ouvrages, et enfin

4- selon la date de publication de ces ouvrages.

L'ordonnement scientifique sur lequel repose la composition des textes et qui se substitue à l'ordre de succession matérielle des pages dans les dossiers conservés à la bibliothèque municipale de Rouen permet aussi de corriger les inévitables erreurs sporadiques fortuitement introduites au moment de la foliotation et de la constitution des recueils de documents par l'institution de conservation patrimoniale. En effet, à plusieurs reprises, des feuilles ont été reliées à l'envers (le verso devant donc être lu avant le recto) et des pages ont été déplacées. L'unité éditoriale « texte » prend en compte les reclassements nécessaires et permet de lire l'objet édité (par exemple l'ensemble des notes de lecture prises par Flaubert sur huit volumes de conférences prononcées entre 1856 et 1863 par le Père Félix à Notre-Dame de Paris, et intitulées *Le Progrès par le christianisme*) dans sa logique et dans sa continuité, ce que ne permet pas le simple feuilletage du corpus selon le classement patrimonial.



g226\_1\_f\_007\_\_r\_\_\_\_\_

**Dictionnaire des Altérations & Falsifications  
des Substances alimentaires etc.  
A. Chevallier. 1850.**

auteurs qui ont traité la matière - préf. II. Champier ~~1582~~. etc. Conradi, Baumé, guibourt, pédroni, Remer, Vandersande.

**Alcool. rhum.** est naturellement blanc. on le colore avec des pruneaux, clous de girofle, goudron râpures de cuir tanné.

aéromètre de Baumé de Cartier  
- de Gay-Lussac. ( 55 -

**nomenclature.**

L'alcool contenant environ 50/p<sup>r</sup> cent d'eau ou marquant 19 degrés Baumé est dit eau-de-vie de preuve de Hollande, qui peut perler. celui qui contient un peu moins d'eau = esprit. celui qui renferme 66 à 70 p. cent d'alcool ou qui marque 24 à 26 degrés Cartier, = alcool rectifié. à 60 p- 100 = double Cognac à 63 - = preuve de Londres. 85 p- 100 ou 33 degrés Cartier = esprit trois-six.

L'eau-de-vie 3/6 est un esprit qui sur 6 parties en volume renferme 3 parties d'eau & marque 19 degrés Baumé. L'eau-de-vie 3/5 sur 5 parties en volume renferme 2 parties d'eau & marque 19 degrés Baumé. l'eau-de-vie 3/7 contient sur 7 parties en vol 4 parties d'eau & marque 19 degr Baumé.

p- reconnaître si un alcool est franc de goût, on verse une certaine quantité dans le creux de la main, on facilite l'évaporation en se frottant les deux paumes. le bon bouquet se reconnaît. qq fabricants sont parvenus à enlever la saveur désagréable des eaux-de-vie de grains à l'aide de chloro ou de chlorure de chaux brûler l'eau-de-vie. si elle est falsifiée le résidu a l'odeur de farine brûlée emploi du nitrate d'argent. ~~si~~ si l'esprit contient de l'alcool de grains, il se formera un précipité noir. **65.**

l'eau-de-vie est parfois colorée par du caramel, du cachou. chaque débitant a sa recette p- faire sa sauce.: thé suisse, fleur de genêt, sassafias.

**Rouen !** X eau-de-vie saisie à Rouen, en 1844 & qui se vendait dans Martinville à 2 cent. et demi le petit verre.

on mettait de l'ammoniaque, du savon blanc, du mucilage de gomme adragante Lorsque ce spiritueux contient de l'ammoniaque, il ramène au bleu le papier de tournesol rougi - et produit des vapeurs blanches lorsqu'on expose à sa surface une baguette imprégnée d'acide chlorhydrique nitrique ou acétique

**Blanc de baleine** X falsifié avec du gras de cadavres, - (**121.**) se reconnaît en ce que ça produit des vapeurs blanches au contact d'une baguette imprégnée d'acide acétique, ou nitrique



g226\_1\_f\_007\_\_v\_\_\_\_\_

**Bouillons** X les substances prohibées - toutes les substances minérales, excepté le bleu de Prusse et le bleu d'outremer

Figure 5. L'objet éditorial « texte »  
(notes prises sur un ouvrage de Chevallier – vue partielle)

#### 4- Les fragments textuels

Si les textes sont constitués de pages, les pages mobilisables pour l'édition conjecturale du second volume de *Bouvard et Pécuchet* sont quant à elles constituées de fragments textuels. Chacun d'entre eux est identifié et accessible par l'intermédiaire d'une métadonnée (« référence bibliographique de fragment ») attachée à la page, et élucidant la référence bibliographique exacte du fragment copié par Flaubert ou l'un de ses collaborateurs<sup>9</sup>. Ce travail d'identification de la source est d'autant plus indispensable que les références bibliographiques indiquées par les scripteurs sont souvent lacunaires, voire fausses, partiellement ou totalement ; et il arrive fréquemment qu'aucune source ne soit mentionnée<sup>10</sup>.

Prenons l'exemple<sup>11</sup> d'un fragment appartenant à la section « Périphrases » des dossiers documentaires. Il s'agit de deux vers que le poète Delille, selon Flaubert, aurait utilisés dans un ouvrage intitulé

---

9. D'autres types de références bibliographiques permettent d'élucider les références bibliographiques exactes sans pour autant donner naissance à des fragments mobilisables pour l'édition du second volume ; ce sont 1- les listes de références bibliographiques réunies par Flaubert lorsqu'elles ne sont pas le résultat de la lecture d'un ouvrage identifiable, mais – par exemple – de la consultation d'un fichier de bibliothèque ; et 2- les références bibliographiques de titre de texte ou de document.

10. Sur le site d'édition, toutes les références bibliographiques sont centralisées dans deux bases bibliographiques interconnectées : actuellement, dans la « Bibliothèque de Bouvard et Pécuchet », près de 12 000 références bibliographiques présentées sous la forme où elles apparaissent dans le corpus sont mises en relation avec leur référence exacte ; inversement, dans la « Bibliothèque de Flaubert », les fiches de plus de 3 600 unités documentaires (qu'il s'agissent de références exactes, de références externes ou d'« autres sources ») permettent d'accéder à leurs diverses réalisations dans le corpus. En outre, chaque fiche mentionne, dès lors qu'il existe, un lien direct vers le document en ligne sur Gallica, GoogleBooks ou dans une autre bibliothèque numérique. Si elle est connue, c'est l'édition consultée par Flaubert qui est indiquée – voire l'exemplaire lu, ce que rend possible la numérisation de certains ouvrages appartenant à la bibliothèque de l'écrivain, aujourd'hui conservée à la mairie de Canteleu, accessibles sur le site Flaubert de l'université de Rouen (<http://flaubert.univ-rouen.fr/bibliotheque/feuilletoir/>).

11. Voir <http://dossiers-flaubert.fr/b-5103-3>.

« gastronomie » pour désigner de manière détournée les spécialités des confiseurs que sont les bonbons (comme le romancier l'indique en marge du manuscrit, voir figure 8) : « Au secours du dessert appelez tous les arts, // Surtout celui qui brille au quartier des Lombards<sup>12</sup>. » Or, le poème didactique intitulé : *La Gastronomie, ou l'Homme des champs à table* (1801) est une suite que le poète de renommée bien plus modeste Joseph Berchoux a donnée au poème de Delille, *L'Homme des champs, ou les Géorgiques françaises* (1800). Les deux vers que cite Flaubert ne sont donc pas de Delille, comme il l'indique, mais de Berchoux. En outre, le romancier n'a vraisemblablement pas découvert ce distique à la lecture de l'ouvrage de Berchoux lui-même : à l'instar de nombreux autres fragments qui apparaissent dans cette section, il l'a sûrement recopié dans une célèbre et fort répandue anthologie à destination des écoliers, qu'il possédait à demeure : les *Leçons de littérature et de morale, ou Recueil en prose et en vers des plus beaux morceaux de notre langue dans la littérature des deux derniers siècles*, par Noël et La Place : notre distique s'y trouve à la page 106 du tome second ; c'est là sa référence bibliographique exacte, tandis que le poème de Berchoux n'en est qu'une *source alternative* (le fragment textuel s'y trouve, mais quoiqu'en dise ou plutôt qu'écrive Flaubert, ce n'est pas dans cet ouvrage qu'il l'a relevé). Ces différentes informations apparaissent d'abord sur la page des métadonnées<sup>13</sup> (figure 6), dans la métadonnée « Références bibliographiques », qui correspond au fragment (figure 7 ; le fragment est numéroté « 5 » car c'est sa position dans l'ordre de lecture de la page).

Complétées par d'autres, toutes les informations relatives au fragment que l'on trouve sur la page des métadonnées sont ensuite accessibles sur une page dédiée, pourvue d'une URL propre : il s'agit là du quatrième type d'objets éditoriaux créés par le projet BOUVARD. Dans l'exemple (figure 8), on trouve successivement indiqués : l'intitulé du fragment (« Bonbon. [...] // Delille gastronomie »), le stade typologique de la page où le fragment apparaît (« Page préparée pour le second volume »), le périmètre auquel le fragment appartient (en l'occurrence celui de la « Genèse du second volume de *Bouvard et Pécuchet* »), sa localisation (le folio 6 recto du troisième volume du recueil g226), son « imagerie » (c'est-à-dire la zone de l'image de la page qui le concerne), sa transcription (directement accessible en version

12. Depuis 1784 était installée rue des Lombards à Paris la célèbre confiserie de Nicolas Appert, justement appelée *la Renommée*.

13. Voir <http://dossiers-flaubert.fr/cote-g2263f006r-view-meta>.

diplomatique et normalisée), l'identité du ou des scripteurs qui l'ont copié, et enfin, l'élucidation des références bibliographiques que le fragment comprend : au premier chef, celle du fragment lui-même (la « référence bibliographique de fragment »), complétée, le cas échéant, de ses possibles sources alternatives, mais aussi, lorsqu'il y a lieu, celle des ouvrages que le contenu du fragment mentionne<sup>14</sup>.

The image shows a digital interface for a manuscript. On the left is a scan of a handwritten page with several paragraphs. On the right is a 'Métadonnées' (Metadata) panel. A yellow box highlights a specific fragment in the handwriting, and a yellow arrow points from this box to a corresponding entry in the metadata panel. The metadata panel includes sections for 'Classement typologique et caractéristiques matérielles', 'Provenance', 'Prémière destination', 'Transcripteur', and 'Références bibliographiques'. The 'Références bibliographiques' section lists several entries, with the one corresponding to the highlighted fragment being highlighted in yellow.

Figure 6. La page des métadonnées (ex. du folio 6 recto du vol. 3de la cote g226)

This is a close-up of a bibliographic reference entry from the metadata panel. It shows the following text:

[n°5] Bonbon. [...] // Delille gastronomie.  
 ● Référence exacte : Berchoux, J. - *Le Dessert*. - p. 106. Dans : *Leçons de littérature et de morale - t. 2 (Poésie) - 1808*  
 ♦ Voir la citation (2 occurrences)  
 ● Source alternative : Berchoux, J. - *La Gastronomie, ou l'Homme des champs à table*. - 1801-an IX

Figure 7. La référence bibliographique du fragment 5 de la page ci-dessus

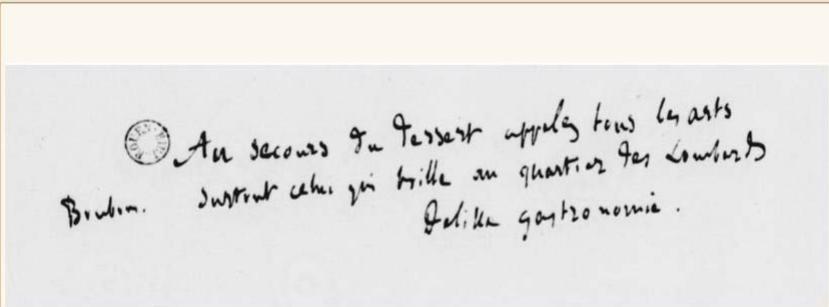
14. Ce type de référence bibliographique est qualifié d'« externe ». Ainsi, le fragment textuel : « j'en sais (des femmes) qui se sont permis de lire la vie de jésus, ce roman sacrilège & ridicule, le plus répugnant ouvrage que je connaisse. » Dupanl. h<sup>te</sup> éduc intell. » (<http://dossiers-flaubert.fr/b-5880-3>) a pour référence bibliographique de fragment : Dupanloup, *De la Haute éducation intellectuelle*, 1857, t. 3, p. 475 ; et comme référence bibliographique externe : Renan, *Vie de Jésus*, 1863.

**Fragment**

<b>Intitulé</b>	Bonbon. [...] // Delille gastronomie.
<b>Stade typologique / Origine</b>	Page préparée pour le second volume
<b>Périmètre</b>	Genèse du second volume de Bouvard et Pécuchet

**Localisation**  
q226\_3\_f\_006\_r\_

**Imagette**



+ - 1:1 69%

**Transcription**

VERSION DIPLOMATIQUE    VERSION NORMALISÉE

Au secours du dessert appelez tous les arts  
surtout celui qui brille au quartier des Lombards  
Delille gastronomie.

**Scripteur(s)**  
Gustave Flaubert

**Référence(s) bibliographique(s) exacte(s)**

Auteur(s)	Titre	Date	Page(s)	Type de support documentaire	Type de référence bibliographique
Berchoux, Joseph (1760-1839)	La Gastronomie, ou l'Homme des champs à table	1801-an IX		Ouvrages	Source alternative
Berchoux, Joseph (1760-1839)	Le Dessert Dans : <i>Leçons de littérature et de morale - t. 2 (Poésie) / La Place F. ; Noël F. - 1808</i>		106	Articles (ou chapitres) issus de tomes d'ouvrages en plusieurs volumes	Référence bibliographique de fragment

**Citation**

Intitulé	Page(s)
Bonbon. [...] // Delille gastronomie.	106

URL permanente : <http://dossiers-flaubert.ish-lyon.cnrs.fr/b-5103-3>

Figure 8. L'objet éditorial « référence bibliographique d'un fragment » (même exemple)

## 5. Les citations

Le travail rédactionnel de Flaubert repose sur un incessant processus de recopiage des mêmes fragments textuels dans diverses configurations typologiques que l'on peut ordonner selon une stricte logique génétique. Le schéma classique<sup>15</sup> est celui-ci : 1- première apparition du fragment dans le contexte d'une note de lecture (tous les fragments de la page renvoient alors à un même ouvrage) ; 2- reprise de ce même fragment sur une page récapitulative (les fragments proviennent tous alors d'ouvrages différents mais ont en commun un thème général qu'indique le titre du feuillet, par exemple : « Littérature médicale ») ; 3- nouvelle occurrence du fragment, cette fois sur une page préparée pour le second volume (il est alors placé sous la dépendance d'une des catégories prévues pour la « copie » de Bouvard et Pécuchet, telles « Grands Hommes » ou « Style Empire »). La méthode de travail de Flaubert induit donc que les mêmes fragments textuels apparaissent à plusieurs reprises dans le corpus.

Or, pour construire une reconstitution conjecturale du second volume, il faut dédoubler les fragments similaires, ou plus exactement les regrouper (car il ne s'agit pas d'en garder un seul après avoir supprimé les autres). C'est le rôle dévolu aux citations. Si un fragment est la réalisation textuelle d'une référence bibliographique déterminée, une citation est le regroupement de tous les fragments présentant la réalisation textuelle d'une même référence bibliographique. Parmi les fragments rassemblés, l'un est choisi pour être le « fragment de référence » : c'est celui qui présente l'évolution génétique la plus importante.

---

15. Précisons cependant que le nombre d'occurrences d'un même fragment varie : nombre d'entre eux n'en proposent qu'une seule, sur une page préparée, en particulier lorsque le dossier de notes de lecture préalables a disparu (cause externe), ou sur une page de notes de lecture, quand Flaubert n'a pas eu le temps de terminer son travail (cause interne) ; dans la majorité des cas, les fragments présentent deux occurrences qui relèvent pour l'une du stade des notes de lecture, et pour l'autre, des pages préparées pour le second volume ; très rarement (et ceci concerne surtout le dossier de la médecine élaboré dans les premières années de rédaction du roman ; Sugaya, 2010), les fragments passent par le stade de la récapitulation. Enfin, il arrive exceptionnellement qu'un fragment connaisse deux voire trois réalisations concurrentes relevant d'un même stade typologique.

**Citation**

<b>Référence exacte</b>	Lévy, M. - Traité d'hygiène publique et privée - t. 1 - 1844.		
<b>Dans</b>	Lévy, M. - <i>Traité d'hygiène publique et privée</i>		
<b>Page(s)</b>	550		
<b>URL</b>	<a href="http://books.google.com/books?id=8Sm01cX4NEIC&amp;hl=fr&amp;pg=PA550">http://books.google.com/books?id=8Sm01cX4NEIC&amp;hl=fr&amp;pg=PA550</a>		

**Références bibliographiques des éditions antérieures**

Liste des éditions	Page(s)	Autre élément d'identification
Sottisier, éd. L. Caminiti et A. Cento	165	n° 402

**Occurrence(s) dans les manuscrits / Fragment(s)**

Liste des fragments	Localisation	Stade typologique / Origine	Fragment de référence
Michel Lévy - (traité d'hygiène publique & privée —) t 1er. 550.	g226_7_f_156_r_____	Récapitulation d'extraits	
Michel Lévy - Traité d'hyg. publ. & privée - // T. I. P. 530	g226_7_f_015_r_____	Page préparée pour le second volume	★
littér médicale // « Les rues peuvent être considérées comme des canaux aériens dans lesquels se déverse le méphitisme humain par toutes les ouvertures des habitations qui les bordent des deux côtés ! » 550.	g226_7_f_128_r_____	Note de lecture	

**URL permanente** : <http://dossiers-flaubert.ish-lyon.cnrs.fr/c-1803>

Figure 9. L'objet éditorial « citation » (exemple)

Toutes les informations relatives à une citation sont réunies sur une page dédiée, pourvue d'une URL propre : il s'agit là du cinquième type d'objets éditoriaux créés par le projet BOUVARD. Dans l'exemple<sup>16</sup> (figure 9), on trouve successivement indiqués : la référence bibliographique exacte de la citation (qui est donc aussi celle de l'ensemble des fragments qu'elle regroupe) ; le cas échéant, le lien direct vers l'ouvrage en ligne (Gallica, GoogleBooks, etc.) ; la localisation de la citation dans les différentes éditions imprimées existantes (Flaubert, 1966, 1972, 1981 et 2004) ; et enfin, le nombre et l'identification des occurrences de la citation dans le corpus, c'est-à-dire la liste des fragments qu'elle réunit, avec indication, par l'intermédiaire d'une étoile, de celui qui a été choisi comme fragment de référence.

16. Voir <http://dossiers-flaubert.ish-lyon.cnrs.fr/c-1803>.

## 6. Les agencements

Si on laisse de côté la question insoluble des « attaches narratives » (Dord-Crouslé, 2012), le onzième chapitre du roman devait proposer la « copie » des deux personnages sous la forme d'un catalogue (« ils recopient [les extraits] sur un grand registre de commerce »), ce qui induisait (une fois dépassé le pur plaisir du retour à l'acte matériel de la copie) l'établissement préalable d'un plan, et ensuite la répartition et l'ordonnement des citations au sein des différentes catégories constitutives de ce plan. Ces deux étapes forment donc le soubassement du dispositif informatique en cours de développement qui permettra, à terme, la production de « seconds volumes » à la demande.

La première interface sert à construire des plans à partir des termes d'indexation (ou catégories) présents dans le corpus. La seconde, dite « matrice » (figure 10), permet à l'utilisateur de sélectionner les citations qui vont composer sa reconstitution conjecturale du second volume à partir du croisement de critères spécifiques : 1- un plan particulier, 2- l'appartenance du fragment de référence des citations à un ou plusieurs stades génétiques déterminés (par exemple, on peut sélectionner uniquement les citations dont les fragments de référence apparaissent sur des pages préparées pour le second volume, ou bien leur adjoindre ceux qui ne dépassent pas le stade des notes de lecture), 3- l'appartenance du fragment de référence à un périmètre d'usage vraisemblable (par exemple : « genèse du second volume », ou plus largement : « genèse du roman entier »), et 4- le statut du fragment de référence (« normal », « amorce » ou « supprimé »). Une fois ces différents paramètres renseignés, la recherche peut être lancée.

Les résultats de la recherche apparaissent dans une interface de lecture et d'édition sous la forme d'un agencement de citations (figure 11). L'interface permet de visualiser, en fonction des catégories choisies à l'étape précédente, les citations sélectionnées par l'intermédiaire des différents filtres ; elles peuvent alors être déplacées (par un système de glisser-déposer) ou supprimées. Les citations peuvent être affichées au choix sous une forme diplomatique ou normalisée. L'image du fragment de référence de chaque citation apparaît en face, sur la partie gauche de l'interface. Dans une version plus complexe de l'interface (en « lecture savante »), on peut afficher tous les fragments d'une citation et, si nécessaire, modifier son fragment de référence. Une fois l'agencement achevé, il est enregistré. Doté d'une URL,

il constitue le sixième et dernier objet éditorial créé par le projet Bouvard et peut aussi être exporté aux formats PDF et XML.

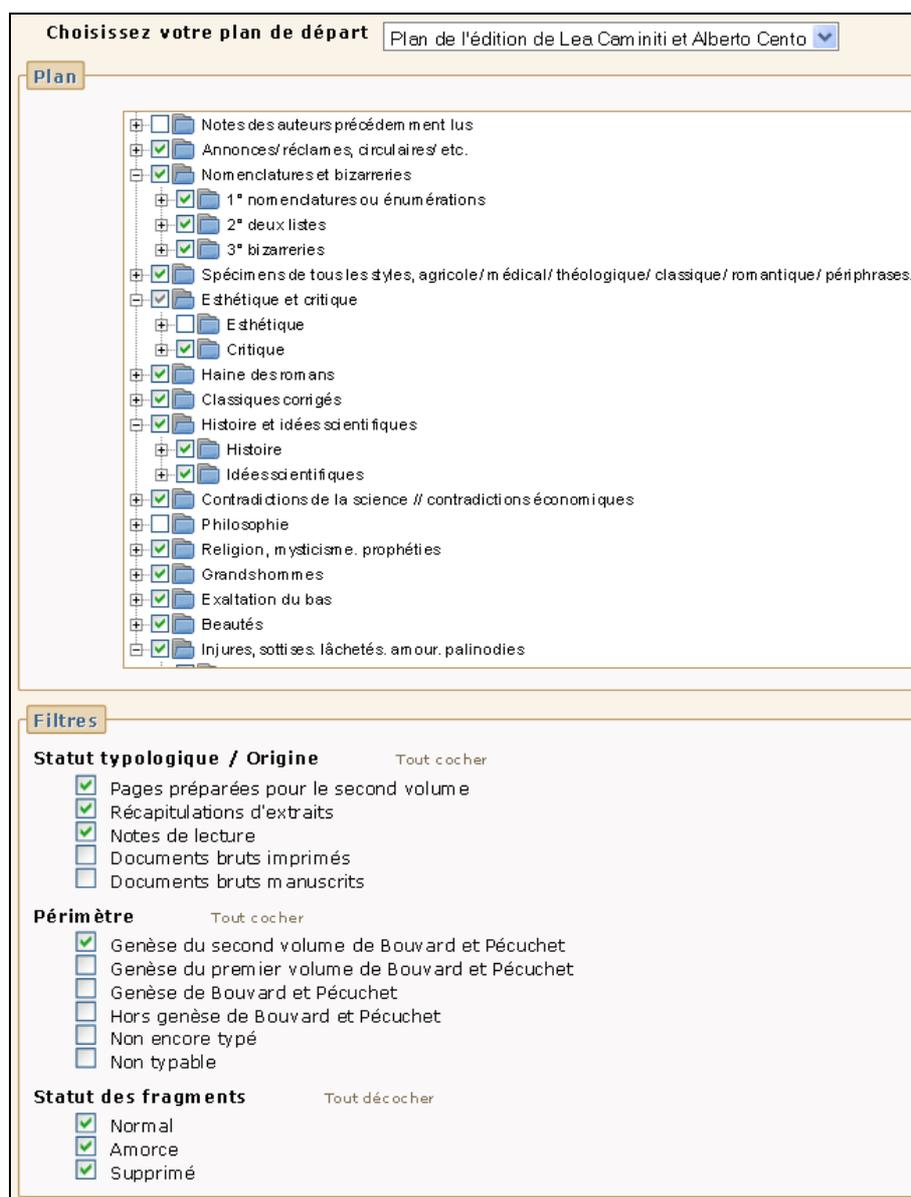


Figure 10. L'interface de sélection des citations (« matrice »)



Figure 11. L'interface de lecture et d'édition des reconstitutions conjecturales du 2<sup>nd</sup> volume

« Corpus », « page » et « fragment » sont trois types d'objets éditoriaux qui relèvent essentiellement de la problématique intertextuelle de l'accès : les convoquer, c'est permettre à l'internaute de lire des contenus qui sont dotés d'enrichissements scientifiques divers (transcriptions, annotations critiques et métadonnées) mais qui existent tels quels dans le manuscrit. Quant à l'objet éditorial « texte », c'est un point de bascule : il autorise la lecture continue d'une entité conçue par Flaubert bien que son ordonnancement puisse ne plus être celui que propose aujourd'hui le feuilletage page à page des recueils de conservation. La structuration éditoriale à soubassement hypertextuel se fait encore plus prégnante avec la « citation » qui, de son côté, agrège des fragments épars dans le corpus et les place sous la dépendance de l'un d'entre eux.

Si les « textes » augmentent le nombre, la qualité et la pertinence des points d'accès au corpus, les « agencements » de citations permettent quant à eux de créer des objets qui n'existent pas indépendamment des liens qui les génèrent : ce sont de véritables structures intertextuelles qui forment des reconstitutions conjecturales du second volume de *Bouvard et Pécuchet*, c'est-à-dire des objets éditoriaux entièrement nouveaux, pluriels, résultant d'une agrégation structurée de citations. On peut leur conférer le titre d'« œuvres » singulières si l'on prend la précaution indispensable de préciser que leur auteur n'est pas Flaubert et que le sens que chacune d'entre elles délivre ne peut pas être saisi indépendamment des autres et doit toujours être replacé au sein d'une pluralité de possibles.

Symétriquement, l'apparition de ces nouveaux objets implique l'avènement d'un nouveau lecteur, promu dans un rôle où il se voit conférer une partie des compétences qui étaient jusque-là l'apanage exclusif de l'éditeur. Le lecteur devient auteur du texte, ou du moins de l'organisation du texte qu'il se donne à lire. Et c'est justement en faisant ainsi l'expérience nécessairement réitérée et plurielle de la mise en collection et de l'agencement des citations, que le lecteur peut approcher et tenter d'appréhender de l'intérieur le processus éditorial imaginé par Flaubert pour la composition de son second volume, un processus inabouti mais dont le chantier sans fin des dossiers documentaires de *Bouvard et Pécuchet* présente les prodromes.

## Bibliographie

- Dord-Crouslé S., « *Bouvard et Pécuchet* : les “seconds volumes” possibles – Documentation, circulations, édition », actes du colloque de Lyon des 7-9 mars 2012, *Revue Flaubert* (flaubert.univ-rouen.fr/revue/), n° 13, à paraître en 2013.
- Dord-Crouslé S. (2012). « La place de la fiction dans le second volume de *Bouvard et Pécuchet* » ; *Arts et savoirs* (lisaa.univ-mlv.fr/arts-et-savoirs/), n° 1 – « *Bouvard et Pécuchet* : la fiction des savoirs », p. 1-21.
- Dord-Crouslé S., Morlock-Gerstenkorn E. (2011a), « Sur le modèle du kaléidoscope : concevoir l'édition électronique du second volume de *Bouvard et Pécuchet* », *Nouveaux Cahiers François Mauriac*, n° 19 (« L'édition critique, de l'imprimé au numérique : François Mauriac et les autres... »), p. 169-183.
- Dord-Crouslé S., Morlock-Gerstenkorn E. (2011 b). « L'édition électronique des dossiers de *Bouvard et Pécuchet* de Flaubert : des fragments textuels en quête de

mobilité », dans Bougy C., Dornier C., Jacquemard C., *Le patrimoine à l'ère du numérique : structuration et balisage*, Caen, Presses universitaires de Caen, Schedae, p. 79-89.

- Dord-Crouslé S., Mangiapane S., Palermo R.M. (2010). *Éditer le chantier documentaire de Bouvard et Pécuchet. Explorations critiques et premières réalisations numériques*, Messine (Italie), Andrea Lippolis Editore.
- Dord-Crouslé S. (2005). « Un dossier flaubertien mal connu : les notes pour le chapitre Littérature de *Bouvard et Pécuchet* », *Histoires littéraires*, n° 24, p. 119-135.
- Dord-Crouslé S. (2000). *Bouvard et Pécuchet de Flaubert, une « encyclopédie critique en farce »*, Paris, Belin.
- Flaubert G (2008). *Bouvard et Pécuchet ; avec des fragments du second volume, dont le Dictionnaire des idées reçues*, éd. de Dord-Crouslé S., Paris, Flammarion, « GF ».
- Flaubert G. (2004) *Universalszyklopädie der Menschlichen Dummheit. Ein Sottisier*, éd. de Henschen H.-H., Frankfurt am Main, Eichborn-Berlin.
- Flaubert G. (1981). *Le Second volume de Bouvard et Pécuchet, le projet du Sottisier, reconstitution conjecturale de la « copie » des deux bonshommes d'après le dossier de Rouen*, éd. de Cento A. et Caminiti Pennarola L., Naples, Liguori.
- Flaubert G. (1972). *Bouvard et Pécuchet. Œuvre posthume augmentée de la Copie*, dans les *Œuvres complètes*, éd. nouvelle établie par la Société des Études littéraires françaises..., t. 5 et 6, Paris, Club de l'Honnête Homme.
- Flaubert G. (1966) *Le Second volume de Bouvard et Pécuchet*, éd. de Bollème G., Paris, Denoël, « Dossier des Lettres Nouvelles ».
- Lebrave J.-L. (2005). « Hypertextes – mémoires – écritures ». *Genesis, manuscrits, recherches, invention*, n° 5, p. 9-24.
- Nobécourt-Mutarelli M.-D. (2003). « Histoire d'une transmission », article en ligne sur le site du Centre Flaubert de l'université de Rouen ([flaubert.univ-rouen.fr/manuscrits/bmbov.php](http://flaubert.univ-rouen.fr/manuscrits/bmbov.php)).
- Schreibman S., Siemens R., Unsworth J. (2004). *A Companion to Digital Humanities*. Oxford, Blackwell (<http://www.digitalhumanities.org/companion/>).
- Sugaya N. (2010). « Régularités et distorsions : les transferts d'extraits dans le dossier médical de *Bouvard et Pécuchet* », dans Dord-Crouslé S., Mangiapane S., Palermo R.M., *Éditer le chantier documentaire de Bouvard et Pécuchet. Explorations critiques et premières réalisations numériques*, Messine (Italie), Andrea Lippolis Editore, p. 215-228.